



Le paradis après l'enfer

PUBLICATION. Survivantes des camps de concentration nazis, près de 500 déportées françaises ont été accueillies en Suisse romande entre 1945 et 1947. Neuf maisons de convalescence, dont une à Fribourg et une à Château-d'Œx, leur permirent littéralement de revenir à la vie. Un livre éclaire cet aspect peu connu de l'après-guerre.

CLAUDE ZURCHER

Dans une lettre adressée à ses parents en 1945 depuis Château-d'Œx, où elle séjourne au chalet La Gumfluh, Noëlla Rouget-Peaudau écrit combien la Suisse lui paraît «un paradis après l'enfer» du camp de Ravensbrück. Arrêtée pour son action dans la Résistance, la jeune Noëlla a miraculeusement survécu. Après la crasse, les coups, la hantise de la sélection pour la chambre à gaz, c'est le repos à la montagne qu'elle découvre, le confort et l'hygiène, la nourriture abondante.

A Château-d'Œx, Noëlla se refait une santé aux côtés d'autres déportées françaises. Une histoire restée dans l'ombre s'il n'y avait eu des photographies et, surtout, la trace laissée par un livre d'or. C'est en effet en découvrant le livre de dédicaces de ce lieu de villégiature à Château-d'Œx qu'Eric Monnier et Brigitte Exchaquet-Monnier ont mené une véritable enquête historique.

«Le fond de la pensée des Suisses peut se résumer ainsi: oui, on peut accueillir les rescapées, mais pas les garder.»

BRIGITTE EXCHAQUET-MONNIER

C'est un travail inédit que vous avez conduit. Et qui commence d'une manière énigmatique, par un livre d'or...

Brigitte Exchaquet-Monnier. Oui. Mon père était médecin à Château-d'Œx et nous avions à l'époque une employée de maison qui, avec les



Durant deux ans, le chalet La Gumfluh, à Château-d'Œx, a servi de lieu de convalescence à d'anciennes déportées françaises.

années, est devenue un membre de la famille. A l'âge de 94 ans, elle a voulu nous parler d'un épisode de sa vie qu'elle avait gardé secret jusque-là. Elle nous a alors montré le livre d'or du chalet La Gumfluh, à Château-d'Œx, où elle avait travaillé. Parmi les signatures, celle de Geneviève de Gaulle, la nièce du général, qui avait été arrêtée par les Allemands pour son action dans la Résistance et déportée à Ravensbrück.

Eric Monnier. Nous avons été très intrigués par ce livre. Le conservateur du Musée de Château-d'Œx nous a proposé de le déposer auprès de son institution. Mais impossible pour nous d'en rester là. Nous sommes retournés vers Irène pour recueillir son témoignage. C'est ainsi que notre travail a commencé pour aboutir à ce livre.

Vous cherchiez donc à retrouver des témoins et des documents.

B. E.-M. En tirant sur le fil de cette histoire, nous avons en effet découvert des documents inédits,

mais surtout rencontré des témoins silencieux. Je pense particulièrement à Noëlla. Nous comptions parmi nos amis à Genève André Rouget, qui avait été parmi les initiateurs du Service civil international, une organisation œuvrant pour la paix. Il avait épousé une femme rencontrée à Château-d'Œx et qui avait connu la déportation en Allemagne. Mais elle portait ses souvenirs comme un secret intime. Elle avait néanmoins réagi dans les années 1980 contre les propos révisionnistes de Mariette Paschoud, cette enseignante vaudoise qui avait créé la polémique. Après cela, elle s'était mise à témoigner dans les écoles.

E. M. Noëlla Rouget-Peaudau vit toujours à Genève. Notre travail a véritablement été possible grâce à elle, lorsque nous lui avons demandé de reconnaître les personnes sur des photos prises devant le chalet. Noëlla a fait un travail magnifique. Mais nos recherches ont été difficiles alors que

près de 500 personnes ont été accueillies dans le cadre de cette opération. Des documents étaient notamment déposés à la Maison du Peuple, à Lausanne, qui abritait le Comité d'aide en Suisse, coordinateur des neuf lieux d'accueil. Or, les archives de la Maison du Peuple n'ont pas été conservées... Il n'existe pas non plus d'archives au Comité d'aide en Suisse.

Comment les autorités ont-elles réagi à l'ouverture de ces maisons?

B. E.-M. Elles étaient bien sûr au courant. Mais il est important de noter que cette action d'accueil relève toujours d'une initiative privée et que les autorités ne sont donc pas impliquées véritablement. Le canton de Fribourg est le seul à avoir envoyé une délégation officielle (voir encadré) lors de l'ouverture du centre à la Villa Saint-François, au Guintzet.

E. M. Pour la Confédération, une situation révèle bien l'attitude de Berne. En 1947, une Suissesse qui a compté parmi les gardiennes de

Ravensbrück est arrêtée en Allemagne et traduite devant le tribunal de Hambourg qui la condamne à mort. Le Conseil fédéral s'inquiète du sort de cette ressortissante suisse. La polémique enfle au point que des rescapées à Montana écrivent au Conseil fédéral pour apporter leur témoignage sur les exactions commises par cette femme. Berne leur fait comprendre qu'elles sont accueillies en Suisse et ne doivent pas se mêler de cette affaire, qui les concerne pourtant au premier chef.

Et parmi la population ?

E. M. Elle soutient largement cette action d'accueil. Cela commence par l'intérêt porté aux conférences que Geneviève de Gaulle donne partout en Suisse romande. A chaque fois elle fait salle comble. On se presse pour connaître la réalité des camps et de la Résistance. C'est aussi l'occasion de faire appel à la générosité du public. Ces conférences ont permis de récolter des sommes considérables, près de 160 000 francs à l'époque. Elles ont aussi favorisé une prise de conscience de la population sur la réalité des camps.

B. E.-M. Mais le rapport entre les habitants des villages et les rescapées n'est pas sans équivoque. Nous avons par exemple retrouvé le témoignage d'une habitante de Château-d'Œx qui s'étonnait de voir ces femmes porter du rouge à lèvres, alors que les Suissesses n'en avaient pas. Or, pour les rescapées, retrouver une marque de féminité était très important. Le fond de la pensée des Suisses peut se résumer ainsi: oui, on peut les accueillir, mais pas les garder. Elles devront un jour ou l'autre repartir chez elles.

La présence de ces anciennes résistantes a-t-elle une influence sur l'image de la femme à cette époque?

E. M. C'est difficile à dire. C'est plutôt la presse féminine, ou les rubriques dédiées aux femmes dans les journaux et les magazines qui évoquent la situation des rescapées. Ce sont en effet les journalistes femmes qui se sentent concernées et qui écrivent sur ce sujet. Une exception: le journaliste André Marcel se déplace à Montana pour un article qui paraîtra dans *Le Confédéré*.

B. E.-M. Ce qui est frappant, c'est que ces femmes n'ont jamais revendiqué leurs actions dans la Résistance. Elles n'en parlent pas, ne cherchent pas à faire valoir leur courage. Comme si elles s'étaient engagées naturellement, comme si cela allait de soi. ■



Les anciennes déportées reprennent goût à la vie (à dr. Noëlla Rouget-Peaudau).

Une délégation au Guintzet

Une sorte de «rattrapage humanitaire», c'est ainsi que l'historien Jean-Claude Favez qualifie la politique d'action humanitaire mise sur pied par la Suisse à partir de l'été 1944. Cet épisode des rescapées françaises, dont l'accueil est dû à une initiative privée, celle de l'Association nationale des déportées et internées de la Résistance et du Comité d'aide en Suisse, s'inscrit dans une volonté dénuée d'arrière-pensée: donner aux anciennes déportées la possibilité de «revenir à la vie» dans un pays épargné par la guerre. Neuf lieux sont ainsi ouverts, à Crassier, Nyon, Montana, Château-d'Œx, Villars-sur-Ollon, Fribourg, Grandchamp, au Mont-sur-Lausanne et aux Avants. C'est la Villa Saint-François, au Guintzet, qui fait office de centre de convalescence pour

une quinzaine de femmes. *La Liberté* du 6 février 1946 relate d'ailleurs son inauguration en présence des autorités communales, cantonales, ecclésiastiques et universitaires. Le prévôt de la cathédrale est là pour représenter M^{re} Charrière, aux côtés du préfet et du chef de la police. René Bady, professeur de littérature à l'Université, cotoie Paul Girardin, président de la société française de Fribourg, pour souhaiter la bienvenue aux anciennes déportées. Il faut dire que Fribourg a développé des liens profonds avec la France, entretenus grâce à la librairie de l'Université de Fribourg, maison d'éditions qui a publié durant la guerre sa collection *Le Cri* de la France et des auteurs tels Pierre Emmanuel, Pierre-Jean Jouve ou Paul Claudel.

La Villa fermera ses portes le 1^{er} juillet suivant. Cinq mois qui permirent à une des pensionnaires, Anne-Marie Boumier, d'écrire à sa famille: «Le retour approche, je compte rentrer à Paris fin juin, en excellente santé, ayant bénéficié au maximum des bons soins et de l'accueil cordial reçu à Fribourg.» CZ

Eric Monnier et Brigitte Exchaquet-Monnier, *Retour à la vie, l'accueil en Suisse romande d'anciennes déportées françaises de la Résistance, 1945-1947*, Editions Alphil

Les auteurs seront à la librairie Payot, à Fribourg, le 2 novembre, de 14 h à 16 h